

FORA

Février 2023



Déroulement des inscriptions

1ère étape: PRE - INSCRIPTION

- ✿ Envoyer votre [bulletin d'inscription](#) (dernière page de ce catalogue) dûment rempli à la FORA par voie postale ou par mail OU inscrivez-vous sur le site FNO.fr
- ✿ Un mail de confirmation vous sera envoyé quelques jours après. **VOUS SEREZ AVISÉ EN CAS D'IMPOSSIBILITE D'INSCRIPTION ou de placement en liste d'attente.**

2ème étape: INSCRIPTION définitive

- ✿ **1 MOIS AVANT** la formation, vous recevrez un mail contenant la convention à renvoyer signée, accompagnée du règlement ou de la caution (information stipulée dans la convention). Le règlement peut se faire par chèque à l'ordre de la FORA ou par virement.

3^{ème} étape: RAPPEL DE LA FORMATION

✿ Environ quinze jours avant la formation, vous recevrez un mail avec les diverses informations pratiques concernant le stage.

4^{ème} étape: POST FORMATION

✿ Le chèque de règlement (format FIF-PL) sera encaissé dans un délai d'un mois à partir du début de la formation.

✿ Votre chèque de caution (format DPC) sera détruit après la clôture de votre dossier si vous avez répondu aux obligations.

✿ A la fin de la formation, vous recevrez un mail avec les divers questionnaires à remplir. Pour valider votre formation, vos réponses sont obligatoires. En l'absence de ces réponses, vous ne recevrez pas les différents justificatifs nécessaires à votre indemnisation par l'ANDPC ou le FIF-PL .

INFORMATIONS UTILES

✿ Nos formations se déroulent en présentiel. Toutefois, si cela s'avère nécessaire, le format passera en distanciel.

✿ Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée et validées à réception du bulletin d'inscription dûment rempli.

✿ Pour les orthophonistes salariés, dont les frais de formation sont pris en charge par l'employeur, la procédure d'inscription est identique.

✿ Tout désistement doit être formulé par écrit (courrier ou mail) au moins 15 jours avant le début de la formation.

✿ FORA se réserve le droit d'annuler un stage, notamment si le nombre de participants est jugé insuffisant 15 jours avant son début. Le montant du stage sera alors intégralement remboursé mais les frais annexes (billets de train, hôtel) ne seront en aucun cas pris en charge.

✿ Chaque formation sera encadrée par un représentant de la FORA.

✿ Une évaluation des connaissances et de la satisfaction sera proposée après chaque formation.

✿ Toutes nos formations sont accessibles. En cas de handicap nécessitant des adaptations, veuillez contacter Madame Amélie Malbec-Petitjean (cf.contacts FORA).

✿ Les frais de participation peuvent être pris en charge par le FIF-PL, (toutes les formations non agréées par cet organisme en sont exclues).

Renseignements sur www.fifpl.fr.

N° déclaration d'activité FORA: 83 63 04443 63

NOUVEAUTES

✿ *Les adhérents du SIORA bénéficieront d'une remise de 50 euros sur le coût de la formation indiqué sur le programme (exonération des frais de dossier), sous réserve d'être à jour de leur cotisation au moment de la formation.*

✿ Vous pouvez réserver une chambre d'hôtel à l'Hôtel Holiday Inn à tarif préférentiel auprès de Marie Jaillet : marie.jaillet@hiclermont.com

✿ Un minimum de cinq stagiaires inscrits sous le format DPC à une formation est maintenant requis pour que la prise en charge par l'ANDPC soit possible

Pour comprendre comment déposer une demande de prise en charge DPC ou FIF-PL en moins de 3 minutes : cliquez sur le lien ci-dessous :



Méthode verbo-tonale : niveau 2

Viviane LE CALVEZ, Orthophoniste

Nombre de participants : 20 personnes

Public concerné :

- être titulaire du Certificat de Capacité en Orthophonie ou de tout titre admis en équivalence
- stagiaire ayant participé à la formation « Méthode verbo-tonale : niveau 1 »



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Comprendre l'importance de l'éducation auditive dans sa pratique professionnelle quel que soit le trouble de la parole
- Comprendre le fonctionnement du rythme musical et son rôle dans la MVT
- Apprendre des comptines de rythme musical (mise en situation)
- Elaborer et animer des séances en groupe ou en individuel en rythme musical
- Savoir illustrer des comptines de rythme musical à l'aide du graphisme phonétique
- Identifier les procédés de la Méthode Verbo Tonale pour les adapter à chaque pathologie de la parole et du langage
- Réviser et maîtriser les mouvements optimaux de chaque phonème du français pour illustrer des mots et des phrases



MOYENS PEDAGOGIQUES et TECHNIQUES : apports théoriques, mises en situation pratiques, activités rythmiques et motricité, présentation et analyse de documents vidéo, remise de documents à photocopier pour chaque stagiaire ainsi que le PPT imprimé avec prise de notes.

Pour les exercices pratiques : prévoir une tenue souple (pantalon) et une paire de chaussettes. Si besoin un tapis de yoga selon la salle prévue.



PROGRAMME

PREMIER JOUR - Matin : 9H00 – 12H30

- ✓ Points sur les connaissances des stagiaires
- ✓ Rappel généralités pour situer le RM au sein de la méthode et préciser ses particularités en fonction de la langue française
- ✓ Travail d'écoute et de reproduction vocale et rythmique
- ✓ Comprendre le lien existant entre le mouvement optimal corporel des phonèmes et celui adapté au rythme musical

PREMIER JOUR - Après-midi : 13H30 – 17H00

- ✓ Maîtriser le mouvement de base des différentes structures rythmiques nécessaires au rythme des mots du français
- ✓ Comprendre l'importance des paramètres prosodiques pour l'intelligibilité de la parole
- ✓ Maîtriser les différents paramètres prosodiques (durée, hauteur, pause, tempo) en voix chantée
- ✓ Voir l'application des thèmes travaillés précédemment auprès de patients en groupe et/ou en individuel

DEUXIEME JOUR - Matin : 9H00 – 12H30

- ✓ Faire le point sur les thèmes abordés
- ✓ Révisions des thèmes abordés précédemment
- ✓ Mise en application des acquis rythmiques et prosodiques à partir de comptines syllabiques répertoriées par phonème et apprentissage de toutes ces comptines
- ✓ Savoir illustrer des comptines syllabiques de rythme musical à des fins de mémorisation pour les patients en difficultés

DEUXIEME JOUR - Après-midi : 13H30 – 17H00

- ✓ Jeux phoniques : leur fonctionnement et leur utilité
- ✓ Création de jeux phoniques par les stagiaires
- ✓ Savoir transformer les comptines syllabiques non significantes en comptines significantes
- ✓ Savoir mener une séance à partir d'une phrase
- ✓ Comment choisir sa comptine de base et travailler le rythme et la prosodie de la phrase choisie
- ✓ Voir l'application des thèmes travaillés précédemment auprès de patients en groupe et/ou en individuel
- ✓ Retour des participants



Dates : Lundi 20 & mardi 21 novembre 2023



Horaires : 9H00 – 12H30 / 13H30 – 17H00



Lieu: Hôtel Holiday Inn- 59 BD François Mitterrand- 63000 CLERMONT- FERRAND



Tarif sous format FIF-PL : 350 €

Tarif sous format DPC : 532 €

**Formation éligible au FIF-PL
Formation permettant de satisfaire à l'obligation de DPC, sous réserve d'acceptation par l'ANDPC.**

